

FranceAgriMer

Mission Europe

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE DE GESTION UNIQUE DU 23 AVRIL 2009 SECTEUR DE LA VIANDE BOVINE

1. Restitutions à l'exportation dans le secteur de la viande bovine :

Pas de modification des taux

2. Adoption d'un projet de règlement de la Commission modifiant plusieurs règlements concernant des contingents tarifaires d'importation dans le secteur de la viande bovine – Modification du numéro d'ordre des contingents « viande bovine de haute qualité » et « hampe congelée ».
La Commission propose d'attribuer un numéro d'ordre en tenant compte de la quantité allouée.
3. Adoption de deux règlements concernant les contingents d'importation « jeunes bovins mâles destinés à l'engraissement » et « taureaux, vaches et génisses, autres que ceux de boucheries, de certaines races alpines et de montagne »
La Commission propose de transférer la gestion de ces contingents à la douane (gestion selon le système 1^{er} arrivé 1^{er} servi)